DEPARTEMENT DU VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

MAIRIE DE
VINON SUR VERDON

N° 2020/0082

ARRÊTÉ DU MAIRE
Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme

APPROBATION DU
PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

Le Maire de **VINON SUR VERDON**,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L153-60, R151-51 à R151-53 et R153-18,
VU la délibération du Conseil Municipal n°2017/07/07 – 02 du 07 Juillet 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,
VU l'arrêté interpréfectoral du 29 Octobre 2019 portant approbation approbation du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) révisé de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon,
VU les plans et documents annexés à l'arrêté préfectoral susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Vinon-sur-Verdon est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, a été annexé :
L'arrêté interpréfectoral du 29 Octobre 2019 portant approbation du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) révisé de l'aérodrome de Vinon sur Verdon :

- Le rapport de présentation
- Les annexes
- La carte à l'échelle 1/25 000e
- La note de synthèse

ARTICLE 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public, à la mairie et à la préfecture.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet.

Vinon-sur-Verdon, le 03/07/2020

Le Maire
Claude CHEILAN

MAIRIE DE VINON-SUR-VERDON (VAR)